

# *Elections européennes 2024 Questionnaire*

*Question 1 : Vous engagez vous à agir pour un cessez le feu, la fin du blocus de la bande de Gaza et le retrait de l'armée israélienne de la Bande de Gaza ?*

Oui, le cessez le feu est une nécessité absolue. L'accord de cesser le feu doit permettre la libération des otages du Hamas, le retrait de l'armée israélienne et une reprise du dialogue afin de reconnaître officiellement les droits du peuple palestinien. L'armée ne peut pas résoudre un conflit politique.

La levée du blocus, qui date d'avant le 7 octobre, doit rétablir leurs droits humains aux habitants de la bande de Gaza, l'arrivée de l'aide humanitaire et entamer la reconstruction.

En temps que députée européenne, j'ai souvent appelé au cessez le feu, j'ai fait partie des parlementaires européens qui ont accueillis les représentants de la marche pour la Palestine du début du mois de février 2024. J'ai aussi été co-organisatrice d'une conférence de presse, au Parlement européen pour soutenir la grève de la faim du journaliste Omar Abou Karem El Aidi.

*Question 2 : Vous engagez vous à demander la suspension de l'accord d'association UE-Israel en raison du non respect par Israel de la clause qui soumet son application au respect des droits humains et du droit humanitaire international ?*

Oui. Force est de constater qu'aujourd'hui, l'UE est un géant économique mais un nain politique. C'est la raison pour laquelle nous demandons un renforcement de l'Union Européenne et en particulier sur le volet diplomatique et la politique extérieure. Plus aucun échange économique ne doit être possible avec des Etats qui ne respectent pas le droit international, cela inclut Israel, l'Azerbaïdjan ou la Russie pour parler des cas d'actualité.

*Question 3 : Soutiendrez vous la mise en place de mesures permettant d'interdire l'importation des biens et services provenant des colonies dans l'Union Européenne en application du droit international ?*

Importer des biens et services des colonies c'est d'une certaine manière accepter cette colonisation. C'est pourquoi nous soutenons la solution à 2 Etats, c'est à dire une solution basée sur les droits des peuples israélien et palestinien. Quoi qu'il en soit, la solution politique sera trouvée par eux, pas par nous!

*Question 4 : Vous engagez vous pour que l'UE soutienne activement les procédures en cours devant la cour Internationale de Justice et la Cour Pénale Internationale ?*

Oui. A ce stade du conflit et face à la gravité de la riposte suite à l'attentat du 7 octobre, la Cour pénale internationale doit pouvoir être autorisée à statuer sur ce sujet. Benjamin Netanyahu doit répondre de sa politique qui, rappelons-le, ne fait pas du tout l'unanimité en Israël.

*Question 5 : Vous engagez-vous à défendre la liberté d'expression sur la question palestinienne et le droit de critiquer les politiques israéliennes contraires au droit international ?*

Nous ne transigeons pas sur la liberté d'expression dès lors qu'elle respecte les individus et les peuples. Ainsi, l'antisémitisme est un délit, mais critiquer la politique israélienne est un droit. Un peuple n'est pas comptable de son gouvernement. Et nous refusons tout essentialisme.

*Question 6 : Vous engagerez-vous à défendre le maintien de l'UNRWA et de ses financements par l'Union européenne ?*

Oui. Bien évidemment il convient d'avoir un regard exigeant sur les structures financées par l'Union européenne, mais on ne peut pas se laisser influencer par des Etats extérieurs qui ont des intérêts à défendre eux aussi. L'UNRWA est une structure sérieuse et utile pour l'aide humanitaire à défaut d'Etat propre de Palestine. Les allégations portées par Israël sont graves et doivent être étayées. Honnêtement, il ne nous est pas possible de savoir si une infime partie du personnel de l'UNRWA soutient en effet le Hamas ou non. Mais ce n'est pas le cas de la structure dans son ensemble. De même, le PKK, au Kurdistan, est prétendument une organisation terroriste selon l'Union européenne alors qu'elle est une armée de résistance aux attaques de l'Etat turc dans la réalité. Le droit international donne rarement raison aux peuples sans Etat...